



MONT-BLANC
EXCELLENCE INDUSTRIES

FICHE D'IDENTITE MONT-BLANC **EXCELLENCE INDUSTRIES**

Mis à jour le 04/02/2014

Cette fiche d'identité vous aide à communiquer en interne et en externe sur votre labellisation en vous fournissant les principales caractéristiques du Label.

1. Le label : une arme stratégique de différenciation et de progrès pour les entreprises

- Accélérer le développement stratégique des entreprises par une démarche de progrès continu à 360° renouvelée tous les 2 ans
- Promouvoir le réseau industriel de Haute-Savoie, exceptionnel par sa densité et son savoir-faire

2. La labellisation : une démarche de progrès continu structurée, renouvelée tous les 2 ans

- Un engagement formalisé par une convention signée par le dirigeant et le directeur du Pôle de compétitivité Arve Industries
- Un diagnostic à 360° organisé autour de 5 thèmes stratégiques et plus de 150 critères d'excellence
- Un niveau de labellisation établi sur la note la plus faible obtenue à l'un des 5 thèmes stratégiques du diagnostic, stimulant ainsi la progression
- Une feuille de route comportant des actions de progrès exigeantes sur 2 ans
- Un accompagnement personnalisé grâce à un chargé de mission dédié
- Un « Club Excellence » fournissant aux dirigeants labellisés des avis d'experts sur des sujets stratégiques

3. Les apports du label : 4 exemples de bénéfices directs

- Une évaluation comparée sur environ 150 critères d'excellence
- Une démarche d'amélioration continue et de performance industrielle soutenue par des dispositifs d'accompagnement de qualité, pilotés par le Pôle et ses partenaires¹
- Une dynamique collective s'appuyant sur un réseau d'experts et sur les liens interentreprises via le « Club Excellence »

¹ Agence Economique Départementale 74, ALPEGE, Chambre de Métiers 74, Chambre de Commerce et d'Industries 74, CTDEC, SNEDEC, Thésame

- Un dispositif de promotion du label et des entreprises labellisées auprès des donneurs d'ordre français et étrangers + des outils de communication « Label » utilisables dans sa propre communication

a. Des frais d'inscription tous les 2 ans pour financer le label

- Versés à la signature de la convention de labellisation avec le Pôle de compétitivité Arve Industries, des frais d'inscription renouvelés tous les 2 ans lorsque l'entreprise reconduit sa labellisation.

	Frais en € HT
entreprises < à 10 personnes	1 700
entreprises de 10 à 50 personnes	1 900
entreprises de 51 à 100 personnes	2 100
entreprises de 101 à 250 personnes	2 300
Entreprises > à 250 personnes	2 500

- Ces frais d'inscription contribuent à financer :
 - le Chargé de mission du label,
 - le diagnostic du label,
 - les réunions du Club Excellence,
 - une partie des actions et outils de promotion du label.

4. Une labellisation accessible à chaque adhérent du Pôle

- Toute entreprise membre du Pôle de compétitivité Arve Industries, quels que soient sa taille, son chiffre d'affaires, son ancienneté, peut s'inscrire dans la démarche de labellisation

Plus d'infos sur <http://www.arve-industries.fr/label/> et
<http://label.arve-industries.fr/>

Votre contact :

mont-blanc-excellence@arve-industries.fr

tél : (+33) (0)6 75 47 98 31

Label « Mont-Blanc Excellence Industries »

Pôle de compétitivité Arve Industries

750 avenue de Colomby – BP 50141 – 74 303 CLUSES CEDEX – France